



## Le Clos aux Chèvres

### COLIS DE PORC FERMIER

Le Clos aux chèvres vous propose des colis de viande de porc élevé par nos soins sur l'exploitation.

Afin de recycler le lactosérum, résidu de la fabrication des fromages (appelé aussi petit-lait), nous élevons chaque année, une 12aine de porcs.

Nous les avons nourris de petit lait, et de pain sec récupéré dans les boulangeries, de son BIO du GAEC le Regain et d'aliment certifié BIO. Ils mangent également des pommes de terre, légumes, châtaignes et autres fruits récoltés dans les vergers. Ils auront passé plus de 6 mois sur notre exploitation, au grand air.

Ils seront abattus à l'abattoir de Bellegarde (indispensable pour la commercialisation) et transformés en partie par un boucher spécialiste et par nos soins, à la ferme.

Nous souhaitons faire partager, découvrir ou redécouvrir à nos adhérents les saveurs d'un porc fermier exceptionnel, comme il s'en faisait dans nos montagnes, ainsi que la tradition de la cochonnaille.

C'est pourquoi nous proposerons dans un même colis de la viande fraîche mais aussi de la cochonnaille et des charcuteries typiquement Chablaisiennes, afin de valoriser le porc dans sa totalité,

Les colis d'une douzaine de kilos comprendront approximativement :

- Rôti filet ou échine
- Rouelle (rôti de jambon avec os)
- 6 steaks hachés de porc
- 6 côtes de porc
- Un morceau de demi-sel
- 4 boudins noirs
- 2 ou 3 saucisses aux choux
- 3 morceaux de 300gr de lard fumé
- 3 paquets de 5 tranches de jambon blanc
- Pâté de tête, terrine de campagne
- 4 diots fumés

Les quelques filets mignons, pieds, jambonneaux cuits seront à réserver !

Le prix est fixé à 14.80€/kg, sachant que tous les morceaux seront sous-vide et étiquetés

**Le contenu et le poids des colis pourront varier selon le poids des animaux.**



Le présent contrat est passé entre :

L'Adhérent :

Mme, Melle, M. : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

Et Le Producteur : **GAEC Le Clos aux Chèvres** – 415 rte Essert la Pierre – 74430 ST JEAN D'AULPS

Dans ce contrat, il est convenu l'approvisionnement **d'un colis de porc d'environ 12 kg livré le 17 décembre au Lycée des 3 Vallées**

,

- **Le Producteur s'engage :**

- à livrer personnellement, en un lieu, un jour et un horaire déterminés par le conseil d'administration de l'association, les colis de porc de l'adhérent, produits par ses soins,
- à informer à la demande, sur le lieu de livraison, l'adhérent sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes,
- à conserver un mode de production respectueux de l'environnement et conforme à la charte des AMAP
- à encaisser chaque chèque de paiement en début de mois (les mois d'encaissements étant définis à l'avance),
- à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association Les Paniers Du Chablais

**L'Adhérent s'engage :**

à venir prendre ou faire prendre, en un lieu, un jour et un horaire déterminés par le conseil d'administration de l'association, son colis de porc fermier,

- à prévoir un contenant adapté au transport de produit frais,
- à remettre au producteur, lors de la distribution le règlement : poids réel x 14,8€/kg
- à accepter les aléas de la production sur la nature ou la quantité,
- à respecter les principes de la charte des AMAP, les statuts et le règlement intérieur de l'association Les Paniers du Chablais

## Règlement

**Nombre de Kg (à remplir lors de la distribution) ..... X 14,80€/kg = ..... €**

**TOTAL .....**

En cas de non-respect d'une de ces clauses, le contrat pourra être résilié. L'association Les Paniers du Chablais a pour rôle de favoriser le bon fonctionnement du présent contrat mais ne peut être tenue responsable en cas de dysfonctionnement.

Fait en 1 exemplaire (Adhérent, Producteur, Association)

A Thonon, le

A Thonon, le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur